Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503303-20251215-D2025_127-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 15 Décembre 2025

Date de convocation : 09/12/2025 **Date d'affichage : 09/12/2025**
Nombre de conseillers : en exercice : 13 Présents : 10 Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel SAUVAGE.

Etaient présents : Michel SAUVAGE ; Maire, Jacqueline HAQUIN, Philippe CHAVROCHE, Martine PAILLARD, Denis FROMONT ; adjoints, Anne-Lise CRUCHON, Denis MARTIN, Françoise HERBERT, Gwenaëlle MONCHIERI-LECENE, Marie-Geneviève SAUVAGE (arrivée à 20h40) ; conseillers municipaux

Absents excusés : Yann LE GUENNEC (donne pouvoir à Gwénaëlle MONCHIERI-LECENE), Aurélien LEBLANC

Absent non excusé : David GIEUX

Secrétaire de séance : Denis MARTIN

35/330/127/2025
6- Objet : Délibération ciblage solde Fonds de concours – Vitré Communauté

Monsieur le Maire précise que Vitré communauté souhaite que chaque commune « flèche » son solde de fonds de concours pour la fin de l'année 2025.
Il présente une situation actualisée du fonds de concours pour la commune.

FONDS DE CONCOURS VITRE COMMUNAUTE **PERIODE : 2021-2026**

1ère enveloppe : **64 000 euros**

2ème enveloppe : **50 918 euros**

Total : 114 918 euros

Tableau demande de Fonds de concours :

Date Délibération	Projet	Demande	Décision Conseil Communautaire	Somme
100/2023 du 25/09/2023	Rue de la violette	OUI	09/11/2023	50 000 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503303-20251215-D2025_127-DE

47/2024 du 22/04/2024	Achat du véhicule	OUI	REFUS	
101/2025 du 06/10/2025	Achat véhicule Volkswagen	OUI	13/11/2025	**5 366.67 €**
107/2025 du 17/11/2025	Voirie 2024.2025	OUI		Somme demandée : **11 240.57 €**
108/2025 du 17/11/2025	Aménagement sécurité Rue de la Violette	En cours		Somme demandée : **4 018 €**
			SOUS TOTAL RECU AU 01.12.2025	**50 000 €**
			SOUS TOTAL ATTENDU	**20 625.24 €**
			RESTE	**44 292.76 €**

Il est proposé de cibler le solde du fonds de concours 2021-2026 sur 1 projet :

- Construction de 3 logements neufs avec une fin de travaux en 2027

Le conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** ce ciblage du fonds de concours enveloppe 2021-2026

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 16.12.2025
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

MAIRIE DE TAILLIS (ILLE et VILAINE)